

1 Vous habitez... ZONE 6

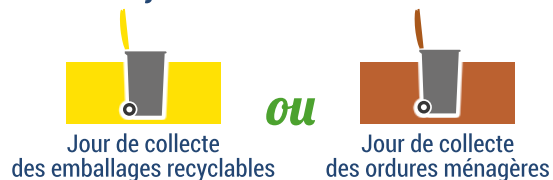
QUARTIERS DE SAUMUR :
CROIX VERTE / GARE
+ SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES
SAUF RUE DE ROUEN

2 Votre jour de collecte est le vendredi

Vos déchets sont collectés une fois par semaine en alternance emballages / ordures ménagères.

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat le jeudi au soir...



4 Jour férié = Report de collecte

NOUVELLE RÈGLE

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés **en bleu** dans le calendrier.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

2023 CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



	JANVIER
Vendredi 6	
Vendredi 13	
Vendredi 20	
Vendredi 27	

	FÉVRIER
Vendredi 3	
Vendredi 10	
Vendredi 17	
Vendredi 24	

	MARS
Vendredi 3	
Vendredi 10	
Vendredi 17	
Vendredi 24	
Vendredi 31	

	AVRIL
Vendredi 7	
Samedi 15	
Vendredi 21	
Vendredi 28	

	MAI
Samedi 6	
Samedi 13	
Samedi 20	
Vendredi 26	

	JUIN
Samedi 3	
Vendredi 9	
Vendredi 16	
Vendredi 23	
Vendredi 30	

	JUILLET
Vendredi 7	
Samedi 15	
Vendredi 21	
Vendredi 28	

	AOÛT
Vendredi 4	
Vendredi 11	
Samedi 19	
Vendredi 25	

	SEPTEMBRE
Vendredi 1	
Vendredi 8	
Vendredi 15	
Vendredi 22	
Vendredi 29	

	OCTOBRE
Vendredi 6	
Vendredi 13	
Vendredi 20	
Vendredi 27	

	NOVEMBRE
Samedi 4	
Vendredi 10	
Vendredi 17	
Vendredi 24	

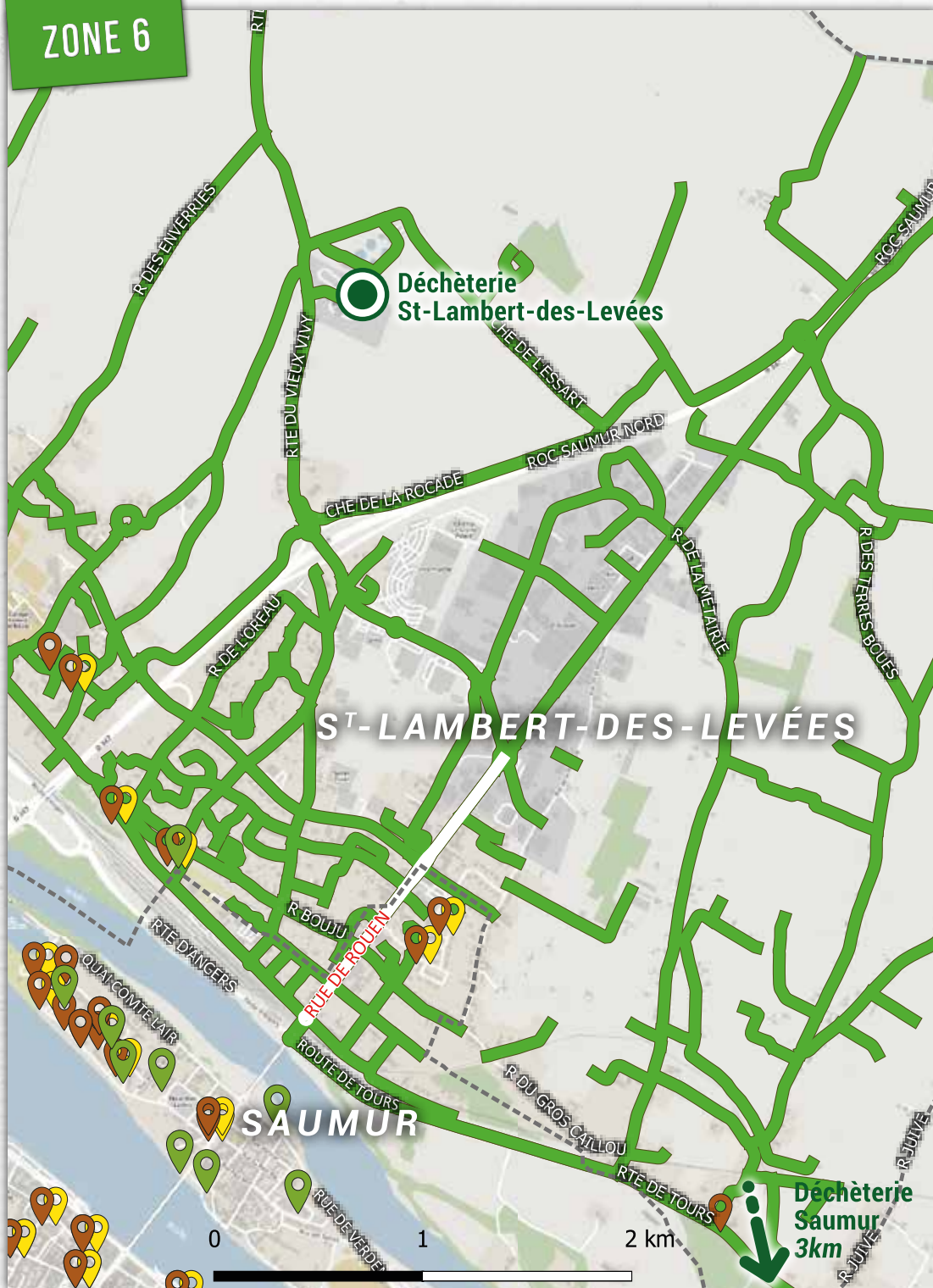
	DÉCEMBRE
Vendredi 1	
Vendredi 8	
Vendredi 15	
Vendredi 22	
Samedi 30	

JANVIER 2024

BAC ORDURES MÉNAGÈRES → vendredis 12/01 et 26/01.
BAC EMBALLAGES → samedi 06/01 et vendredi 19/01.



ZONE 6



ZONE 6 :

QUARTIERS DE SAUMUR : CROIX VERTE / GARE
+ SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES
SAUF RUE DE ROUEN



**POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
ORDURES MÉNAGÈRES**



**POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
EMBALLAGES**



**COMPOSTEUR
PARTAGÉ**

■ ■ ■ LIMITE SAUMUR/S'-LAMBERT-DES-LEVÉES



Important

- Le papier se recycle dans les points tri !
- Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans **un sac obligatoirement transparent**. Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- Présentez le bac la poignée orientée vers la route au bord de celle-ci, dans de bonnes conditions de visibilité et d'accessibilité.



Points d'apport volontaire

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

+ d'infos + d'actus...



www.saumur-aggloproprete.fr

Déchèteries



Saumur

Z.A. Le Clos Bonnet
60 rue du Tunnel

DU LUNDI AU SAMEDI

→ de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

St-Lambert-des-Levées

Bellevue, Route du Vieux Vivy

DU LUNDI AU SAMEDI

→ de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

DIMANCHE

→ de 9h30 à 12h



Toutes les infos sont sur
l'appli Kyrielle !



Vos déchets au quotidien

Le service
Déchets ménagers
de la Communauté
d'Agglomération
Saumur Val de Loire

Kyrielle /Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr